

# Livinhac-le-Haut. Le conseil municipal des enfants sera élu le 22 octobre



*Le conseil municipal des enfants sera élu le 22 octobre En visite de la mairie, lundi après-midi, les élèves de CM1 et CM2 de Karine Roumigière.*

En étude depuis quelques mois par les membres de la commission enfance, le projet de création d'un conseil municipal des enfants prend corps en cette rentrée scolaire. Un conseil qui réunira 9 enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école Prosper Alfaric, mais aussi les jeunes Livinhacois scolarisés dans une autre école ou instruits à domicile.

Tous ont reçu les documents explicatifs et ont été reçus en mairie par le maire, Roland Joffre et ses collègues, Laurence Wenzek et Dominique Viguié pour une visite des lieux et une mise en ambiance, comme ce lundi après-midi pour les élèves de CM1 et CM2 de Karine Roumigière.

Initier ces enfants à la démocratie et à la citoyenneté, favoriser leur participation à la vie de la commune, être force de propositions de projets mais aussi être à l'écoute des autres et de leurs idées, tels sont les objectifs de cette initiative municipale.

## Comment voter ?

Tous ceux qui se sont portés candidats pour occuper l'un des 9 postes de conseillers seront élus le 22 octobre par leurs camarades lors de vraies élections en mairie. Ils deviendront alors, durant leur mandat de 2 ans, les porte-parole des autres enfants afin de relayer leurs souhaits et idées auprès de leurs pairs du conseil municipal.